



# APPEL À PROJETS PROGRAMMATION ASSOCIATIONS FÊTE DU LIVRE 2026

*Fête du Livre de Saint-Étienne*

*6 rue Francis Garnier - 42000 Saint-Étienne*

*Tél. 04 77 34 32 53*

## **Présentation de la 40<sup>e</sup> Fête du Livre**

La 40<sup>e</sup> Fête du Livre de Saint-Étienne aura lieu du 9 au 11 octobre 2026. Ancrée au cœur de la rentrée littéraire, la Fête du Livre offre à tous les publics des moments de rencontres et d'échanges avec plus de 180 auteurs.

## **La programmation *Associations***

La Fête du Livre a à cœur de proposer une programmation à tous les publics et de permettre à chacun un accès facilité à la lecture. La programmation *Associations* permet à la Fête du Livre, avec la collaboration des structures participantes, d'élargir les approches et styles littéraires.

Cela peut prendre la forme d'une rencontre entre un auteur issu de la programmation de l'édition 2026 de la Fête du Livre et du public, d'une lecture en présence d'un auteur ou d'un échange autour du livre, de la lecture, de la littérature, animé par l'association elle-même.

Toute programmation *Associations* doit avoir un lien avec la littérature, tous genres confondus et/ou l'accès à la lecture pour tous. L'association proposera à la Fête du Livre une thématique, le format de la rencontre avec le public, l'auteur ou les auteurs issus de la programmation 2026 concernés.

Une salle (Albert Lebrun) au sein de l'Hôtel de Ville dans laquelle ces rencontres sont planifiées, est mise à la disposition des associations.

## **Les objectifs culturels de la programmation *Associations***

En proposant aux associations d'intégrer le cycle de conférences organisées au sein de l'Hôtel de Ville, la Fête du Livre soutient une politique culturelle visant à :

- **Valoriser les associations** dont l'objet ou les actions proposées lors de la Fête du Livre sont en lien avec l'accès à la lecture, la promotion de la littérature auprès de leur public, adhérents, bénéficiaires et grand public,
- **Promouvoir l'ancrage local fort de l'évènement** auprès des auteurs, des éditeurs et des partenaires de la Fête du Livre.

### **Engagement des association participantes à la Fête du Livre :**

Toutes les associations peuvent proposer leur candidature.

L'association s'engage alors à :

- Définir le format et le contenu de la rencontre directement avec le ou les auteurs sélectionnés,
- Respecter strictement les conditions d'utilisation et consignes de sécurité de la salle mise à disposition,
- Inviter un auteur issu de la programmation 2026 en cas de souhait d'une présence d'auteur,
- Si un ou plusieurs auteurs sont invités, prendre en charge la rémunération du ou des auteurs pour cette rencontre en suivant la charte tarifaire du Centre National du Livre (310,47€ bruts / auteur si 1 ou 2 auteurs dans la rencontre et 184,46€ bruts / auteur à partir de 3 auteurs dans la rencontre), même si le ou les auteurs ne disposent pas d'un numéro de SIRET, et de l'honorer avant le 13 décembre 2026,
- Prendre en charge la rémunération d'un médiateur si celui-ci est prévu,
- Informer les membres de l'association de l'organisation de cette rencontre via ses outils de communication,
- Transmettre à la Ville de Saint-Étienne, les éléments de la rencontre (contenus textuels, visuels, logo de l'association) avant le 22 juin 2026.

Si les propositions sont validées par le comité de sélection, **les participants s'engagent à réaliser les projets présentés dans la fiche de candidature à l'occasion de la 40ème édition de la Fête du Livre.**

### **Engagements de la Ville de Saint-Etienne :**

La Ville de Saint-Étienne, pour la Fête du Livre 2026, s'engage à :

- Garantir le bon déroulement du partenariat et prendre en charge l'ensemble des frais liés à l'organisation technique de la rencontre, conférence ou débat proposé par l'association,
- Mettre à disposition gracieusement, pour les 3 jours de l'événement, une salle commune à toutes les associations, au sein de l'Hôtel de Ville, pour l'organisation des rencontres avec le ou les auteurs invités par l'association.

Le planning et les modalités d'utilisation de la salle seront définis en lien avec l'équipe d'organisation de la Fête du Livre.

- Mentionner les éléments des rencontres organisées sur les supports de communication de l'événement suivants :
  - o Programme officiel,
  - o Site Internet de la Fête du Livre.
  - o Tableau de programmation affiché en Mairie

**Retroplanning de l'appel à candidature :**

Date limite de retour de l'appel à projets : **lundi 1<sup>er</sup> juin 2026**

Délibération de la Fête du Livre : **lundi 8 juin 2026**

Réponse de l'organisation : **Deuxième semaine de juin 2026**

Date limite de recueil des éléments de la rencontre (contenus textuels, visuels, logo de l'association) : **lundi 22 juin 2026.**

**Contact :** [fetedulivre@saint-etienne.fr](mailto:fetedulivre@saint-etienne.fr)